



# CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RESEAUX ET DES SERVICES MULTIMEDIA AU SEIN DE LA SALLE [CYBERC@NTAL](#) DU COLLEGE MAURICE PESCHAUD D'ALLANCHE

## Préambule :

Le dispositif [Cyberc@ntal](#) mis en place par le Conseil Général du Cantal vise à promouvoir et faciliter l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication pour tous les cantaliens. La Communauté de Communes du Cézallier y adhère et propose un service ouvert à tous en s'appuyant sur les salles informatiques et l'infrastructure des 2 collèges du territoire.

L'utilisation du service par tout utilisateur est soumise à la **signature d'une charte** et à l'**acceptation du règlement intérieur**.

L'objectif de ces documents est de sensibiliser les utilisateurs et de leur faire prendre conscience de ce à quoi ils s'engagent en se servant de l'outil informatique au sein du lieu public, c'est-à-dire dans une configuration notablement différente de celle d'un usage privé.

## I. Description des services proposés

L'espace [Cyberc@ntal](#) d'Allanche propose un accès à 15 postes équipés de logiciels de bureautique et disposant d'un réseau connecté à Internet haut-débit. L'accès aux périphériques d'impression est payant (voir règlement intérieur).

L'animateur de la Communauté de Communes est présent afin de :

- Vérifier le bon fonctionnement du matériel et des réseaux et avertir le propriétaire du matériel (collège) de tous dysfonctionnements.
- Tenir à jour un cahier de présence, informer les utilisateurs de l'existence de la charte et du règlement intérieur et s'assurer que ceux-ci sont bien respectés.
- Assister les utilisateurs dans leurs démarches techniques.

## II. Engagements de la Communauté de Communes du Cézallier et du Collège M. PESCHAUD

- L'espace [Cyberc@ntal](#) fait bénéficier les utilisateurs d'un accès aux ressources décrites précédemment après acceptation de la charte.
- L'espace [Cyberc@ntal](#) s'oblige à respecter en tous points la loi et à en faire cesser toute violation. Il s'engage à informer promptement l'autorité publique des activités illicites qu'il pourrait constater dans l'utilisation de ses services. Il s'engage à détenir et à conserver, pendant un temps limité et uniquement pour pouvoir les communiquer aux autorités judiciaires, les données permettant d'identifier tout utilisateur des services, et à lui garantir un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.
- L'espace [Cyberc@ntal](#) s'efforce de maintenir les services accessibles en permanence, aux horaires d'ouverture, mais peut interrompre l'accès pour toutes raisons, notamment techniques, sans pouvoir être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions pour l'utilisateur. L'espace tiendra dans la mesure du possible les utilisateurs informés de ces interruptions.

## III. Engagements de l'utilisateur

- L'utilisateur s'engage à **respecter la législation en vigueur** (notamment lois relatives à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété littéraire et artistique), et savoir que sont ainsi notamment interdits et pénalement sanctionnés :
  - o **Le non-respect des droits de la personne :**  
L'atteinte à la vie privée d'autrui, le racisme, la diffamation et l'injure ;  
La publication de photographie sans avoir obtenu l'autorisation écrite de la personne représentée ou de son représentant légal si elle est mineure.
  - o **Le non-respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques :**  
La diffusion de messages à caractère violent ou pornographique ;  
L'incitation à la consommation de substances illicites ;  
La provocation aux crimes et délits, à la discrimination, à la haine notamment raciale ou à la violence ;  
L'apologie de tous les crimes, notamment meurtres, viols, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.
  - o **Le non-respect de la propriété intellectuelle et artistique :**  
La reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (extrait musical ou littéraire, photographie...) en violation des droits de l'auteur ou de toute autre personne titulaire de ces droits.
  - o **Le non-respect de la loi Informatique et Libertés :**  
Tout traitement automatisé de données nominatives doit faire l'objet d'une déclaration préalable à la CNIL.
- L'utilisateur s'engage à **ne pas perturber volontairement le fonctionnement des services**, et notamment à ne pas interrompre le fonctionnement normal du réseau, ne pas utiliser de programmes destinés à contourner la sécurité ou saturer les ressources, ne pas introduire de programmes nuisibles (virus ou autres), ne pas modifier sans autorisation la configuration des machines. Il s'engage à informer l'animateur de l'espace de toute perte, anomalie ou tentative de violation de ses codes d'accès personnels.
- L'utilisateur s'engage à n'effectuer **aucune copie illicite de logiciels commerciaux**.
- Les **mineurs de moins de 13 ans** doivent bénéficier d'une **autorisation parentale** signée pour accéder à Internet.

## IV. Contrôles

Les administrateurs de réseaux peuvent, pour des raisons techniques mais aussi juridiques, être amenés à analyser et contrôler l'utilisation des services. Ils se réservent, dans ce cadre, le droit de recueillir et de conserver les informations nécessaires à la bonne marche du système.

## V. Sanctions

Tout utilisateur n'ayant pas respecté les règles de bonnes conduites énoncées ci-dessus est éventuellement passible de sanctions administratives et pénales suivant le cas et peut se voir interdire l'accès à la salle multimédia.



# CHARTRE D'UTILISATION DE L'INTERNET, DES RESEAUX ET DES SERVICES MULTIMEDIA AU SEIN DE LA SALLE [CYBERC@NTAL](mailto:Cyberc@ntal) DU COLLEGE MAURICE PESCHAUD D'ALLANCHE

## Pour les utilisateurs de plus de 13 ans :

Je soussigné(e) ..... résidant à ..... déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle [Cyberc@ntal](mailto:Cyberc@ntal) d'Allanche et m'engager à respecter la charte d'utilisation des outils informatiques et des réseaux ci-dessus.

Signature

A Allanche, le

Signature valable pour une durée indéterminée

-----

## Pour les enfants de moins de 13 ans, autorisation parentale :

Je soussigné(e) ..... résidant à ..... (père – mère – tuteur)\* déclare autoriser mon fils – ma fille\* ..... à venir à la salle [Cyberc@ntal](mailto:Cyberc@ntal) d'Allanche sans y être accompagné(e) par un adulte.

Je déclare être informé(e) des risques encourus par les enfants non accompagnés sur Internet et accepte que mon enfant n'ait pas accès au chat à la salle [Cyberc@ntal](mailto:Cyberc@ntal) et puisse être exclus de la salle par l'animateur suite à une indiscipline notoire.

Je déclare être informé(e) que devant le nombre important d'enfants utilisant le service, priorité est donnée aux adultes et aux mineurs plus âgés, notamment ceux qui utilisent les outils à des fins pédagogiques ou culturelles.

Je déclare accepter la charte d'utilisation et le règlement intérieur de la salle.

Signature

A Allanche, le

\* Rayer la mention inutile

Signature valable pour une durée de 1 an

-----